

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
A l'attention de M. CHARPENTIER Francis  
Délégation à la Mer et au littoral  
Unité Gestion du Littoral  
Dossier suivi par Johann Schlosser  
Ref : 17/126

## Dossier d'informations complémentaires au projet de manifestation intitulée « King of Tricks »

Suite à votre courrier en date du 24 mars 2017, veuillez trouver ci-dessous les éléments additionnels relatifs à vos mentions.

### 1) Les aspects liés à la réalisation d'un bassin et sa mise en eau :

La surface totale de l'espace aménagé est revue et corrigée à 3200 m<sup>2</sup>. Les sédiments seraient poussés pour réaliser une dune pour l'accueil du public. (fig1).

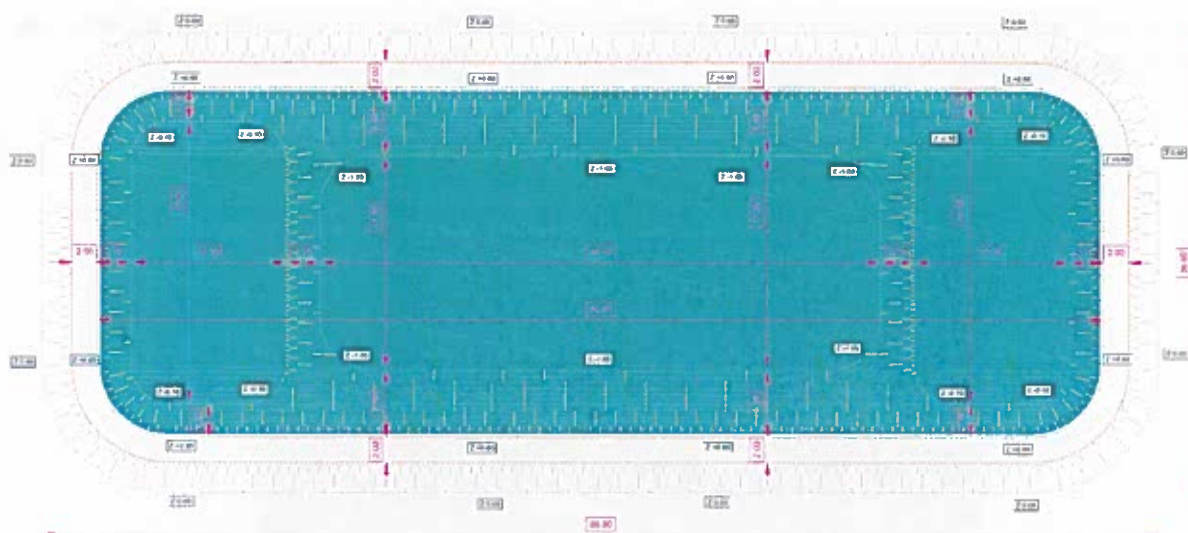


Fig 1 : plan des bassins

Le bassin présentera une zone de retournement de 15m de large, d’une profondeur d’1 mètre puis d’une zone de saut présentant une profondeur progressive de 1,8 mètre pour la sécurité des pratiquants (fig2).



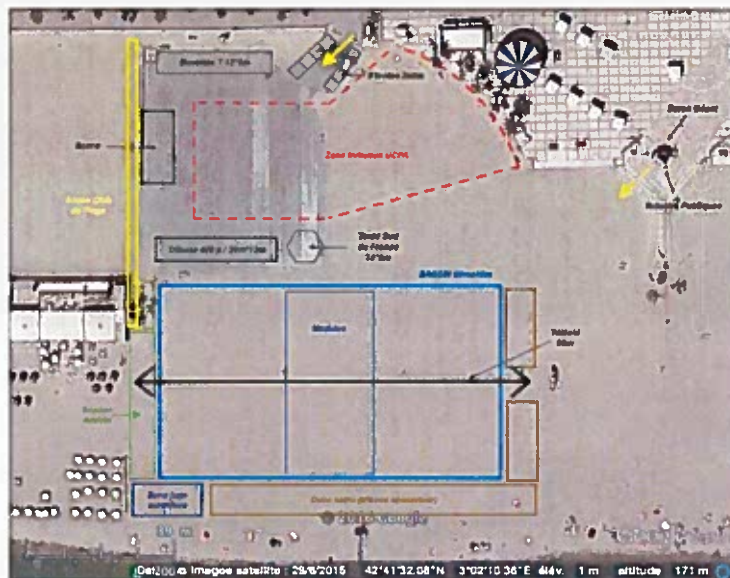
Fig2 : Coupe transversale du bassin

Le volume total de sédiment est évalué à 2500m3 égal au volume nécessaire à son remplissage.

Le remplissage du bassin et sa vidange > 30m3/h seront réalisés à l’aide d’une pompe (cf dossier de dérogation)

Selon les préconisations réalisées par vos services, deux alternatives sont envisagées pour la gestion de l’eau des bassins. Il s’agira d’instaurer une circulation quotidienne de l’eau entre les bassins et la mer ; ou il conviendra, en l’absence de circulation d’eau, de procéder à son contrôle quotidien.

Il est à noter que en aucun cas, il n’est prévu d’additif supplémentaire pour le traitement de l’eau des bassins. De même, aucun rejet de fluide ou de solide ne sera réalisé dans les bassins.

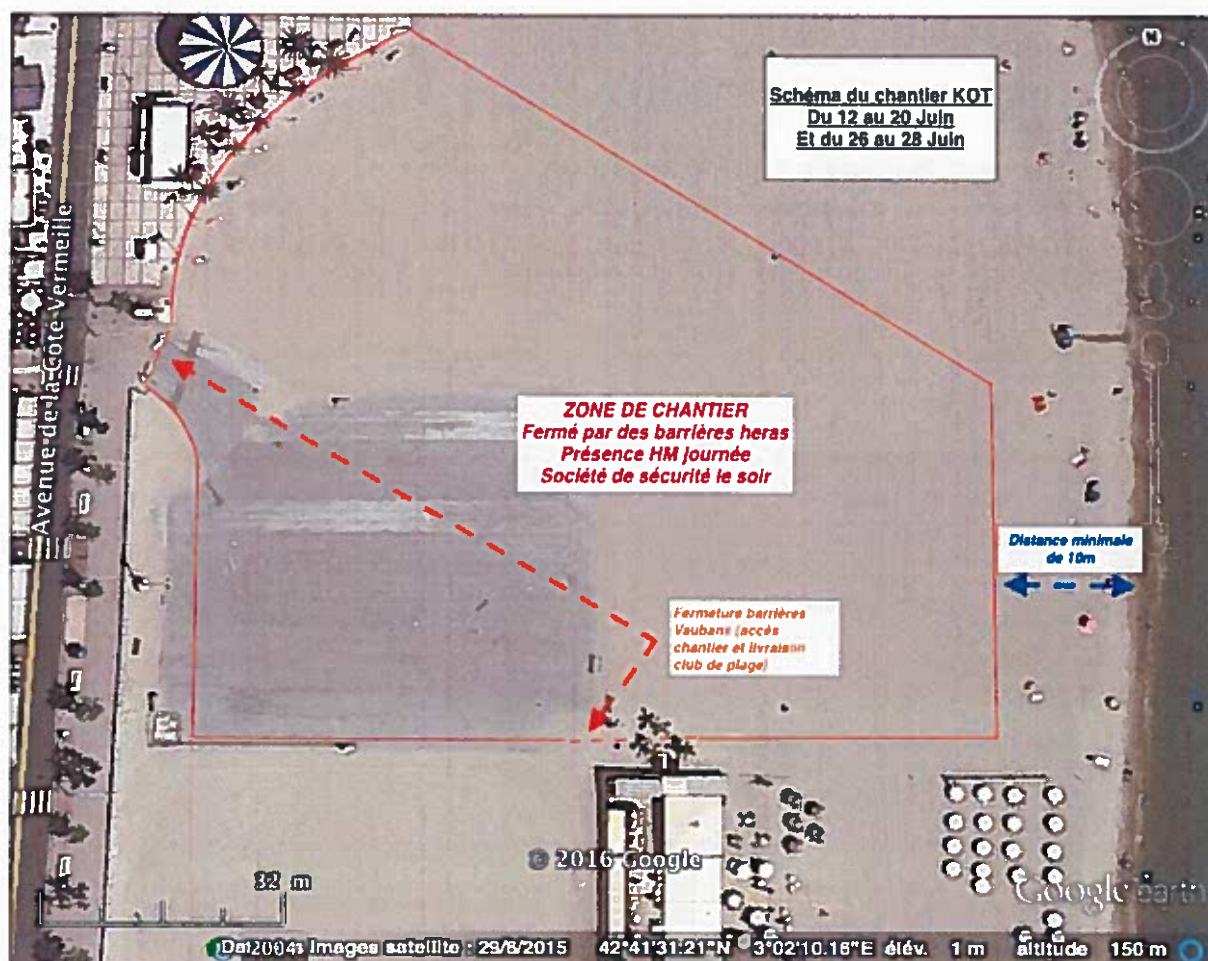


Plan 1 : Plan général de la manifestation

2) Les modalités techniques de mise en place des différentes structures :

La réalisation technique de l'ouvrage est détaillée selon les interventions suivantes. Il est fait état du planning d'intervention, de l'intervenant concerné et de la durée de l'intervention :

Définition du poste	Date d'intervention	Intervenant	Durée d'intervention
Sécuriser la zone de travaux	11/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Création du bassin et terrassement du site	11/09/17	Caterpillar	2 jours
Installation du liner	12/09/17	Caterpillar	3 jours
Transport des modules	15/09/17	Association Glisse Littoral	1 jour
Installations des modules	17/09/17	Association Glisse Littoral	2 jours
Installation des alimentations électriques	18/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Remplissage du bassin	18/09/17	Caterpillar	4 jours
Installation du village (tente + scène, tribune et TS)	18/09/17	Commune de Canet en Roussillon	2 jours
Installation du téléski nautique	19/09/17	KWP entreprise	2 jours
Sécuriser la zone au public	21/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Mise en place de s de collecte des déchets spécifiques	21/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Visite de contrôle	21/09/17	Socotec	1 jour
Début des compétitions	22/09/17	Association Glisse Littoral	3 jours
Nettoyage de la zone	25/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Sécuriser la zone de travaux	25/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Démontage du village	25/09/17	Commune de Canet en Roussillon	2 jours
Démontage téléski	25/09/17	KWP entreprise	2 jours
Dépose des alimentations électriques et de la collecte des déchets	25/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour
Démontage des modules	25/09/17	Association Glisse Littoral	2 jours
Vidange du bassin	25/09/17	Caterpillar	4 jours
Dépose du liner	29/09/17	Caterpillar	1 jour
Nivellement et terrassement des bassins	29/09/17	Caterpillar	1 jour
Nettoyage final et dépose de la sécurité du site	30/09/17	Commune de Canet en Roussillon	1 jour



Plan 2 : plan d'installation durant la période de « travaux »

### 3) Accueil du public :

La manifestation estime la fréquentation à 40 000 personnes sur 3 jours. Les services de l'état seront directement associés à la mise en place de modalités spécifiques de sécurité des rassemblements de personnes prévus dans le cadre de la manifestation.

Les services concernés disposeront des informations nécessaires dès l'obtention de l'Autorisation d'Occupation Temporaire.

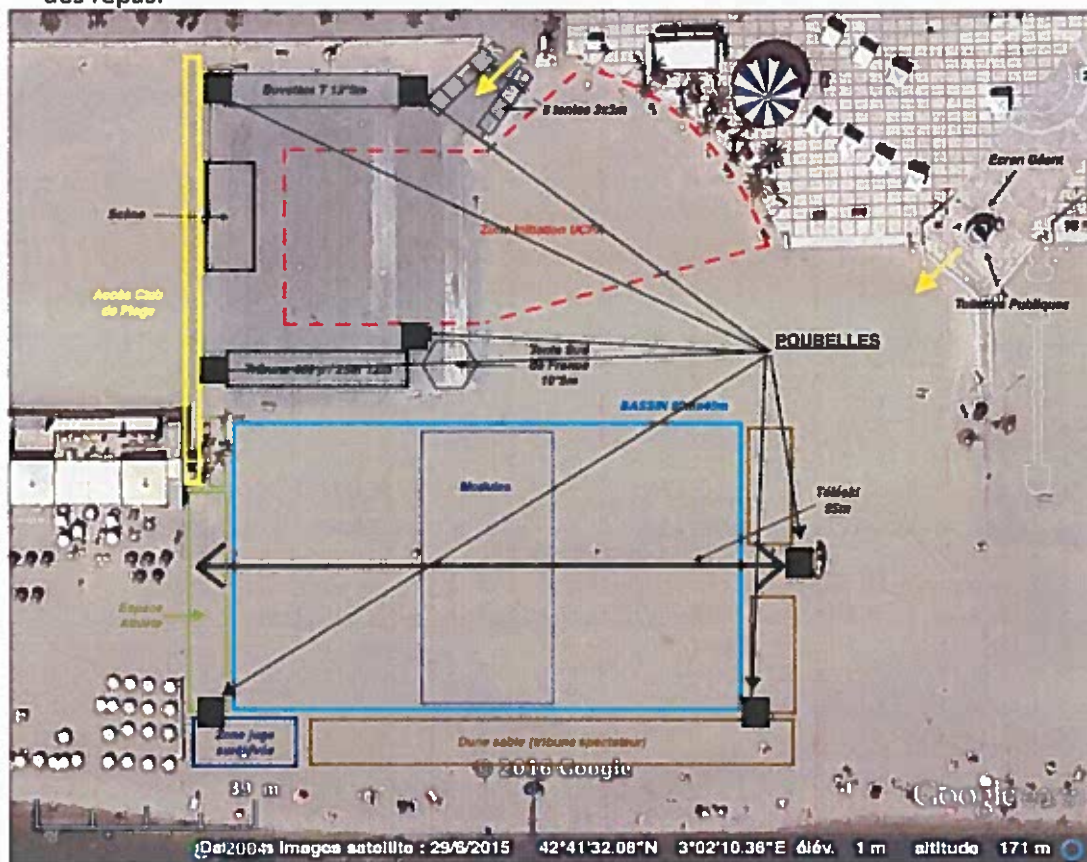
### 4) Gestion des déchets / aspects sanitaires :

L'organisation de la manifestation, en accord avec les services municipaux, propose une régulation sanitaire de la plage cohérente avec la fréquentation estimée.

Sont principalement ciblés :



- la gestion des ordures avec la pose de mobiliers urbains spécifiques dès le 21/09/17. La dépose sera effectuée le 25/09/17. Un nettoyage manuel sera effectué chaque matin les 23, 24 et 25 septembre. (fig 3)
- La gestion sanitaire ne prévoit aucun dispositif supplémentaire à destination du public car le site dispose de WC publics au nombre de 6. Toutefois l'usage d'une toilette sèche à destination des compétiteurs et organisateurs sera prévu.
- la limitation de la production de déchets et l'impact de ceux-ci sera réduit avec l'usage d'Ecocup (gobelets réutilisables) et de papier alimentaire biodégradable pour la fourniture des repas.



Plan 3 : Installation de 7 containers/poubelles en plus des poubelles déjà installées sur la plage. Les services municipaux procéderont au vidage quotidien.

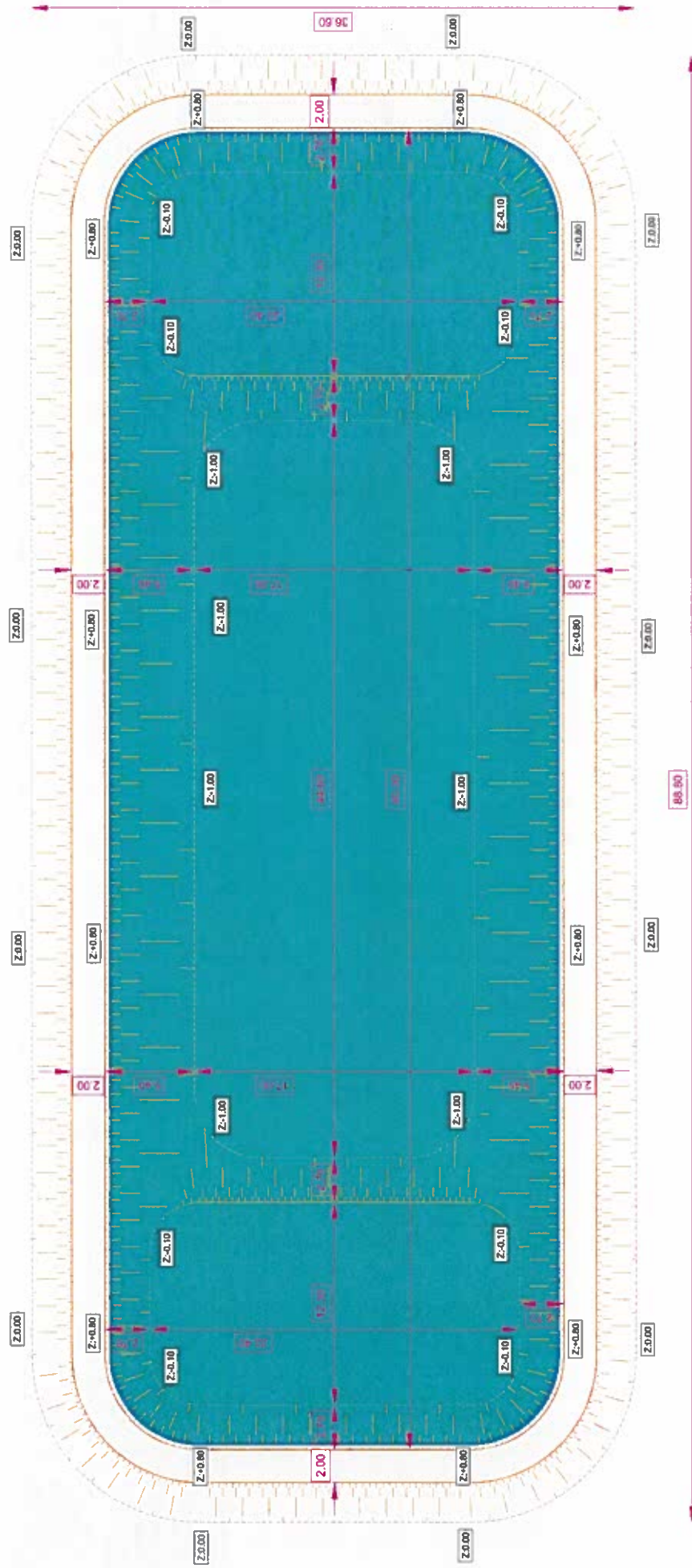
Ces informations complémentaires ont pour objet d'améliorer la compréhension du projet de la manifestation. Elles seront, si nécessaires, aménagées selon les prescriptions des services départementaux concernés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

M. RAZEYRE THIBAUT



# Plan des Bassins



# Coupe des Bassins

Echelle des longueurs : 1/250

Echelle des altitudes : 1/250



PC: 90.00 m	
Altitudes TN	
Distances à l'axe TN	
Distances partielles TN	
Altitudes Projet	
Distances à l'axe Projet	
Distances partielles Projet	

Case: 13/12/2017